



Direction de l'Action Internationale

Mémo – Diplômes Supérieurs de l'Université (DSU)

Ce mémo est destiné à vous accompagner dans l'enregistrement de votre dossier de candidature au DSU via la plateforme prévue à cet effet : <https://candidatures.u-paris2.fr/>

LA CREATION DE VOTRE COMPTE

Si vous n'avez pas encore de compte, cette étape est obligatoire :

<https://candidatures.u-paris2.fr/inscription/form/307>

- 1- Renseignez les champs en indiquant une adresse e-mail valide et cliquez sur « inscription ».
- 2 - Consultez votre messagerie électronique et ouvrez l'e-mail d'activation qui vous permettra de confirmer la création de votre compte.

L'ENREGISTREMENT ET LE DEPOT DE VOTRE CANDIDATURE

Après l'activation de votre compte, connectez-vous à la plateforme : <https://candidatures.u-paris2.fr/> (onglet « connexion »). Renseignez vos identifiant et mot de passe et cliquez à nouveau sur « connexion ».

Nous avons regroupé ci-dessous les informations susceptibles de faciliter la saisie de votre candidature :

Identité du candidat

- Numéro étudiant : ce champ n'est à remplir que si vous avez déjà été étudiant à l'Université Paris II Panthéon-Assas.
- Identifiant national (INE) : ce numéro concerne uniquement les candidats qui ont déjà été inscrits dans l'enseignement supérieur en France. A défaut, laissez ce champ vide.

Catégorie socio-professionnelle

Il est question dans cette partie de renseigner l'activité professionnelle de vos parents. Une option « non renseigné – inconnu » est prévue le cas échéant.

Baccalauréat ou diplôme de fin d'études secondaires

Il vous est demandé de compléter dans cette partie les éléments concernant le diplôme qui vous donne accès à l'Université ou aux études supérieures.

Le libellé correspond au nom/intitulé de ce diplôme.

Enseignement supérieur

Indiquez dans cette rubrique l'année de votre première inscription dans un établissement d'enseignement supérieur (université, école ...) à l'étranger.

Université

Renseignez dans cette partie la date de votre 1^{ère} inscription dans une université française. Si vous n'avez jamais été inscrit dans un établissement français, laissez ces champs sans réponse.

Dernier diplôme obtenu

Précisez les éléments concernant votre dernier diplôme validé. Si vous n'avez pas encore terminé votre cursus, indiquez votre diplôme antérieur.

- s'il s'agit du baccalauréat, choisissez « Diplôme d'établissement étranger secondaire ».
- s'il s'agit d'un diplôme supérieur d'un établissement étranger, optez pour « Diplôme d'établissement étranger supérieur ».
- s'il s'agit d'un titre français, sélectionnez le niveau correspondant dans le menu déroulant.

Année précédente

Choisissez l'option qui correspond à votre situation pour l'année 2020-2021 :

- « Établissement étranger d'enseignement secondaire ou supérieur » si vous suiviez votre cursus en 2020-2021 dans une université à l'étranger.
- « Université et Paris Dauphine » si vous étiez scolarisé en France dans une université.
- « Autre établissement ou cursus en France » dans le cas où vous suiviez des cours de français.
- « Non scolarisé l'année précédente » si vous n'étiez pas inscrit dans une formation (activité professionnelle par exemple).

Cursus dans l'enseignement supérieur

Indiquez dans cette rubrique le détail vos études universitaires.

Diplôme obtenu : renseignez l'intitulé du diplôme obtenu ou le niveau atteint le cas échéant.

Moyenne : ce champ n'est pas obligatoire. Convertissez votre moyenne sur 20 ou laissez ce champ vide.

Mention : s'il n'existe pas de mention dans votre établissement d'origine, choisissez « sans mention ».

La moyenne cumulée est facultative. Vous pouvez la convertir sur 20 (quand elle existe).

Diplômes obtenus

Indiquez « session 1 » s'il n'existe pas de session dans votre établissement d'origine.

Diplômes étrangers

Téléchargez la traduction assermentée/officialisée en français ou en anglais de vos diplômes. Vous pouvez déposer plusieurs fichiers sur la plateforme. De même pour vos relevés de notes.

Certificats de français

Donnez l'intitulé, le score et le niveau de votre diplôme de langue française et ce même s'il ne s'agit pas encore du niveau exigé.

Si vous n'avez jamais passé d'examen de français, choisissez « autre » et dans score et niveau précisez « en cours d'évaluation ».

Si vous avez suivi un cursus intégralement en langue française choisissez « autre » puis renseignez « cursus en langue française ».

Justificatif de niveau de langue française

Enregistrez votre certificat de langue française actuel, même s'il ne s'agit pas encore du niveau exigé. A défaut, déposez votre attestation d'inscription à des cours de français ou à l'un des diplômes de langue française requis : <https://www.u-paris2.fr/fr/international/venir-etudier-paris-2/dans-un-diplome/niveau-de-francais-requis>

Pour les cursus en langue française, joignez :

- une attestation de l'établissement d'origine qui stipule la langue d'enseignement
- ou
- un relevé de notes pour les candidats titulaires d'un diplôme d'Etat délivré par un pays strictement francophone

Documents obligatoires

Téléversez dans cette rubrique toutes les pièces requises aux formats autorisés.

Il est nécessaire de joindre la copie de vos titres étrangers et des relevés de notes correspondants dans la langue d'origine.

Le cas échéant, enregistrez vos diplômes et relevés de notes délivrés par un établissement français.

A la fin du téléchargement de toutes les pièces, cliquez sur l'onglet « envoyer le dossier » (remontez en haut de la page).

Une seule adresse pour toutes vos questions relatives à la saisie de votre dossier en ligne :

pole-internDSU@u-paris2.fr